

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député  
Premier ministre du Canada  
Édifice Langevin  
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

C'est en notre qualité d'agents négociateurs représentant plus de 225 000 fonctionnaires fédéraux que nous vous écrivons aujourd'hui pour souligner le deuxième anniversaire d'une décision mal avisée de votre gouvernement, celle de lancer le système de paye Phénix en février 2016. Malgré des lacunes évidentes dès les premières étapes de l'implantation du système, et même si nous vous avons enjoint de pallier ces lacunes avant d'aller plus loin, vous n'en avez rien fait. Deux ans plus tard, ce sont nos membres qui subissent les graves conséquences de votre surdité.

Nous espérons que cette expérience vous aura montré que le succès de la fonction publique fédérale passe par une écoute active des fonctionnaires et de leurs syndicats. De grâce, apprenez de vos erreurs et de celles de votre prédécesseur pour éviter pareil fiasco à l'avenir. Phénix est le parfait exemple de ce qui arrive lorsqu'on confie au privé le travail du secteur public.

Le gouvernement canadien peut compter sur l'un des plus importants bassins d'informaticiens et de spécialistes des TI du pays. Pourtant, lorsque les conservateurs ont retenu les services d'IBM pour implanter une version modifiée de People Soft, c'est-à-dire Phénix, ils n'ont pas tiré parti des compétences ni de l'expérience de ces personnes.

En plus de l'adoption d'un nouveau système, le projet de « modernisation » prévoyait la centralisation des services de paye de plus de 45 ministères et agences. Dans la foulée de cette centralisation, initiée par vos prédécesseurs, mille postes de conseillers en rémunération chevronnés ont été abolis. Il n'est resté qu'un effectif réduit à Miramichi.

La décision de faire fi de l'expérience du personnel qui a conçu, entretenu et administré l'ancien système de paye s'est avérée catastrophique. Ces personnes sont les mieux placées pour traiter la paye du plus important effectif du pays. C'est l'évidence même.

Durant la campagne électorale de 2015, vous avez promis de respecter les fonctionnaires fédéraux. Il est encore temps d'honorer votre promesse. Il s'agit que votre gouvernement adopte un plan précis de fonctionnement et de rétablissement de ses services de paye. Nos membres, vos employés, méritent d'être payés correctement et à temps pour leur travail. C'est pourquoi nous vous demandons de collaborer avec eux à la mise sur pied d'un système capable de le faire.

Entretiens, nos membres continuent à porter le lourd fardeau des ratés de Phénix, que les demi-mesures adoptées par votre gouvernement allègent à peine. Nous voulons attirer votre attention sur l'un des problèmes les plus urgents : le recouvrement des trop-payés. Votre gouvernement exige des fonctionnaires qu'ils remboursent le montant brut des trop-payés qui ne sont pas signalés dans l'année, bien qu'ils ne reçoivent pas le montant intégral. Son argument? On leur remboursera la différence lorsqu'ils produiront leur déclaration de revenus.

Nous contestons cette exigence injuste et soupçonnons que les remboursements d'impôt sont loin d'être la panacée. Votre gouvernement a certes fait un pas dans la bonne direction, mais il est encore loin du but, qui est d'éviter à nos membres des difficultés financières dont ils ne sont pas responsables.

C'est pour ces raisons que nous vous demandons de rendre un décret de remise afin que les fonctionnaires payés en trop n'aient pas à rembourser le montant brut, mais le montant net, c'est-à-dire la somme exacte qu'ils ont reçue.

Enfin, il est impératif que votre gouvernement indemnise pleinement nos membres, au-delà du simple remboursement de leurs dépenses personnelles. Il doit reconnaître l'importance de les dédommager pour toutes leurs difficultés, dont le stress indescriptible qu'ils ont subi et le temps qu'ils ont dû consacrer à essayer de se faire payer correctement. À cause de Phénix, nos membres ne font plus confiance au processus d'administration de la paye.

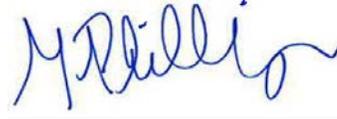
Bon an mal an, nos membres fournissent les services essentiels et fiables dont ont besoin les Canadiens et les Canadiennes, même si leur employeur n'arrive pas à les rémunérer correctement. Les recommandations que nous vous présentons ici reflètent une démarche juste et raisonnable.

En espérant que vous agirez sans plus tarder, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.



La présidente nationale de l'Alliance de la  
Fonction publique du Canada,

Robyn Benson



Le président de l'Association canadienne  
des employés professionnels,

Greg Phillips



La présidente intérimaire de la section  
locale 2182 d'Unifor, officiers de  
communication maritime de la Garde côtière,

Jacqueline Pygiel



La présidente de l'Association des employés du  
Conseil de recherches,

Cathie Fraser



---

Le président national de la Guilde de la marine marchande du Canada,

Mark Boucher



---

La présidente de L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada,

Debi Daviau



---

Le président national de l'Association des pilotes fédéraux du Canada,

Greg McConnell



---

Le directeur des affaires syndicales et secrétaire financier de la section locale 2228 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité,

Paul Cameron



---

La présidente de l'Association des juristes de Justice,

Ursula Hendell



---

Le directeur de l'Association professionnelle des agents du service extérieur,

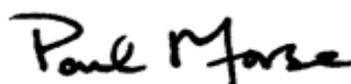
Ron Cochrane



---

Le président national de l'Association des métiers des chantiers maritimes du gouvernement fédéral,

Richard Cashin



---

Le président de la section locale 87-M d'Unifor,

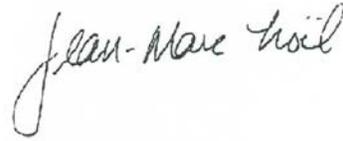
Paul Morse



---

Le président du Conseil des métiers et du travail des chantiers maritimes du gouvernement fédéral (ouest),

Des Rogers



---

Le président de l'Association des professeurs des collèges militaires canadiens,

Jean-Marc Noël



---

Le président de l'Association canadienne des agents financiers,

Dany Richard



---

Le président national du Syndicat des agents correctionnels du Canada,

Jason Godin